

Le séisme d'Arette, la reconstruction d'Arette

Le séisme d'Arette est celui qui a été ressenti le plus violemment en France depuis celui de Lambesc le 11 juin 1909. Le bilan est lourd : 62 communes déclarées sinistrées, 2283 immeubles atteints, dont 340 irréparables. Il a été ressenti dans toute l'Aquitaine et le nord de l'Espagne, sur 150 000 km². Il a été enregistré par plusieurs stations sismologiques situées en Antarctique et au pôle Sud.



Il est des souvenirs heureux, d'autres sont plus tristes. Avec le temps, tout s'estompe puis s'efface. Pour le séisme du 13 août 1967, peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi. Mais ceux qui ont vécu ce cauchemar savent encore ce qu'il a été et il faut que les jeunes sachent aussi qu'Arette a subi un horrible drame ce jour-là et dans les jours qui suivirent.

Le 13 août 1967 ; c'est le week-end le plus long de l'année. Notre commune touristique est pleine comme un œuf (résidents et vacanciers). Le temps a été magnifique. Tous ont profité d'une bonne journée. La majeure partie des occupants du village a pris ses quartiers de nuit lorsque, à 23 h 09, une forte secousse sismique réveille tout le monde. Des vitres sont brisées, des cheminées s'ébranlent, des ardoises tombent des toitures. Les Arettois et les estivants affolés se lèvent et descendent dans la rue pour se rendre compte de ce qui se passe. Heureusement que cette secousse a eu lieu en premier et a donné l'alerte. Car la deuxième secousse, beaucoup plus intense va faire tomber des pans de mur et des toitures en entier.

Plus d'électricité, heureusement peut-être, car un court-circuit aurait pu déclencher un feu et augmenter les dégâts. En quelques secondes le village était démoli à 80 %. Les rues étaient jonchées de gravats ; poutres, ardoises, pierres, mortier ... Par miracle on ne dénombrera qu'un décès, celui d'une femme octogénaire qui était restée dans son lit. Le député maire d'Orloron offrait à ceux qui le désiraient la possibilité de les loger au lycée de la ville. Les touristes en grande partie s'éloignèrent en hâte de cet enfer pour repartir chez eux. Les autres furent rassemblés sur la place de l'église à distance respectable de tout édifice car à chaque instant on entendait des craquements sinistres. Des pierres, des poutres, des solives et des ardoises continuaient à tomber

Le lendemain matin 14 août la totalité des estivants et des jeunes des colonies de vacances rentrèrent chez eux. Par contre les Arettois refusèrent les propositions d'accueil à l'extérieur. Ils tenaient à revoir leur maison, ce qui leur restait et qui pouvait être récupéré.

Les premiers jours d'après le séisme

Au lendemain de cette nuit tragique on s'aperçut de l'énormité des dégâts. Si, au loin, vers le Calvaire, les hameaux, la montagne ou le cadre familial semblaient être restés intacts, il n'en était pas de même au bourg. Dans la nuit on avait parlé de telle ou telle maison complètement effondrée et démolie. Mais au matin du 14 août presque tous les villageois s'aperçurent que leur maison restée debout était fissurée de toutes parts, que les fondations avaient beaucoup souffert et se rendirent compte que leur immeuble était inhabitable. Il constituait un péril ou un danger imminent.

Les maisons détruites, l'église en ruines, les rues pleines de gravats, tout cela augmentait la nervosité des gens obligés de coucher à la belle étoile. Le plan ORSEC est déclenché le 16 août. Une cantine est ouverte pour les 800 sinistrés totaux (sur 1 200 hbts). Un détachement de militaires prépare la cuisine dans une « roulante » et les repas sont servis dans un préau de l'école des filles fortement étayé pour la circonstance. Des tentes sont mises en place dans les prairies avoisinantes. A l'intérieur des matelas sont disposés à même le sol.

Dès le 14 août, tels des rapaces, une foule de curieux arriva, envahissant une petite boutique à moitié démolie pour envoyer des cartes postales depuis Arette, alors qu'il n'y avait plus de poste pour les privés, pas de téléphone. Dans le cadre du plan ORSEC, les P.T.T. avaient amené un camion disposant de nombreuses lignes téléphoniques. Mais cela était nettement insuffisant car les appels téléphoniques et les télégrammes pleuvaient sans interruption. Enfin, comme toujours en pareil cas, certains venaient se servir ; telle porte, tel levier de valeur, disparaissaient du jour au lendemain. Un barrage fut placé au carrefour de chaque route menant à Arette. Pour s'y rendre il fallait désormais demander à la Mairie ou à la Sous-Préfecture d'Oloron un laissez-passer en justifiant le motif de la demande. On laissa passer ceux qui avaient des parents à Arette, ceux qui possédaient une maison dans le village et ceux qui avaient mission de venir travailler dans le cadre du plan ORSEC.

Les autres curieux n'auraient pu au lendemain du séisme que gêner les travailleurs et s'exposer à un accident possible, car circuler entre les immeubles en ruines était dangereux.

Caractéristiques physiques du séisme

Magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter
Intensité VIII-IX pour le village d'Arette
L'épicentre se trouvait sur le flanc du pic d'Arguabelle (2 km à l'ouest d'Arette)

Les premières actions pour organiser la survie d'Arette

Le plan ORSEC était lancé. Les délégations, Génie militaire, C.R.S., gendarmes, pompiers, P.T.T., Croix Rouge et autres associations, s'organisèrent. Une antenne de la préfecture fut mise en place au rez-de-chaussée de la Mairie. Les deux pièces furent fortement étayées et renforcées pour éviter toute surprise, les secousses de tassement se multipliant. Des hélicoptères, des bulldozers, des pelles mécaniques entrèrent en action. Tous les soirs à partir de 19 heures, une réunion de travail présidée par M. le sous-Préfet Nigoul et par le Maire avait lieu en présence de Melle Bourgade, qui dirigeait sur place l'antenne de la Préfecture, et des divers chefs des détachements.

Le problème du moment consistait à s'occuper de déblayer le village, de la débarrasser des gravats, de dégager les rues et de faire tomber les immeubles déclarés en péril imminent. Pour certaines maisons c'était tangent. Pouvait-elle être restaurée ou fallait-il la démolir ? Si le propriétaire qui faisait opposition pouvait donner une justification valable on ne prenait pas l'arrêté de démolition. Mais si la maison semblait devoir être soumise à la démolition, une enquête était diligentée, un expert étant commis par chaque partie avant décision.

Chaque soir nous organisions le programme des travaux à exécuter le lendemain. Les réunions étaient très longues. Je me couchais vers une heure du matin et je me levais à 5 heures. J'allais trouver les conseillers qui m'ont beaucoup aidé. Chacun s'occupait d'un quartier. Il fallait rechercher chaque chef d'entreprise ou chaque chauffeur d'engin pour lui faire part du travail à effectuer en premier.

Il fallait aussi s'occuper des sinistrés eux-mêmes. Les doléances ne manquaient pas. La cantine fonctionnait normalement. Mais le problème du logement se posait, car après 15 jours de beau temps il avait plu abondamment. L'herbe sous les tentes était transformée en boue par piétinement. L'humidité gagnait les matelas et le bas des tentes touchant au sol. Il fallait en outre passer deux ou trois heures à la Mairie pour trier et éplucher le courrier exceptionnellement volumineux : lettres, chèques, colis, télégrammes. Heureusement des amis arettois bénévoles étaient là du matin au soir pour nous aider. Tous les soirs, nous contrôlions les chèques et leur montant. Je me rendais à la

perception chaque fin d'après-midi pour déposer l'argent et les chèques afin d'éviter tout vol ou disparition.

Deux problèmes se posaient : celui du relogement provisoire des sinistrés et celui de la reconstruction. Il est absolument vrai que la Commission avait proposé la construction d'immeubles H.L.M. à la périphérie d'Oloron pour loger les sinistrés d'Arette. Il est vrai aussi que l'on avait proposé un plan d'urbanisme avec une implantation ne respectant pas la configuration du village d'avant séisme et une large voie d'évitement dont l'urbaniste vantait les avantages. Je m'opposai farouchement avec mon Conseil Municipal aux deux propositions.

- Pour la première (H.L.M. à Oloron) je fis valoir un rapport de Max Cosyns et un autre d'Haroun Tazieff prouvant d'Arette n'était pas plus exposée qu'ailleurs pour un éventuel nouveau séisme. Le 13 août 1967, le séisme d'Arette était grave. Mais je rappelai que :

Le 27 juillet 1962 un séisme avait son épicentre à Luchon (force 3.5). Le 28 avril 1964, l'épicentre était à Argeles (force 2.9). Le 13 avril 1965, l'épicentre était à Oloron (force 4). Le 26 janvier 1966, l'épicentre était à Bagnères de Bigorre (force 3.1). Le 19 avril 1966, l'épicentre était à Saint Gaudens (force 3.3). Nul ne peut prévoir ou se produire le prochain séisme.

Il ne faut pas confondre force et magnitude. La force 4 veut dire « secousse ressentie par un grand nombre de personnes ».

Il n'y avait donc aucun motif pour transplanter les Arettois.

- Pour la deuxième proposition, je fis savoir que si Arette avait construit une station de Sports d'Hiver, c'était pour profiter au bourg d'une partie des retombées économiques de la station et non pour voir défiler sur une voie d'évitement des automobilistes qui ne nous diraient même pas bonjour en passant. Le village a été reconstruit et il n'a jamais plus été question de ce projet. Enfin, j'ajouterai (et je fus soutenu par M. le député Ebrard et par M. le sous-préfet Nigoud) :

« Interrogez les Arettois. Ils veulent tous retrouver leur village d'Avant séisme, leur maison là où ils ont toujours vécu. Il faut qu'Arette retrouve son cachet typiquement béarnais avec les maisons sans doute parasismiques et avec le confort moderne, mais avec la même architecture. Depuis cette réunion, il n'a jamais plus été question du fameux plan initial.

Le règlement provisoire

On ne pouvait pas faire surgir le village d'Arette du jour au lendemain comme un champignon. Il fallait trouver une solution provisoire immédiate car en hiver il n'était pas possible de laisser les sinistrés sous les tentes militaires sans la moindre viabilisation. On pensa alors à des baraques de chantier appelées Algecos. Au départ, les responsables départementaux voulaient viabiliser un terrain assez vaste pour l'ensemble des sinistrés. Mais si ceux-ci tenaient à rester à Arette, ils tenaient aussi à rester dans leur quartier. Il a donc fallu viabiliser sommairement une prairie dans chaque quartier, notamment amener l'eau et l'électricité. Pour cette opération, nous avons vivement remercié la Croix Rouge Française et le Secours Catholique qui s'occupèrent de cette viabilisation dans de très brefs délais et la financèrent dans sa quasi-totalité pour soulager un peu la commune. Les sinistrés purent dès lors être logés dans des conditions assez convenables pour passer l'hiver 67-68.

Pendant ce temps là nous devions nous occuper de l'étape suivante. Ce fut celle des chalets préfabriqués. Certains sinistrés qui demandaient où étaient passés les quelques centaines de millions de centimes de dons ne se doutaient pas de ce qu'ont coûté ces diverses opérations. Certains donateurs avaient précisé à qui ils destinaient leur participation. Leurs vœux ont été respectés.

Le Département s'occupa des terrains d'implantation et des deux villages. Par la suite, il laissa cette opération sur le dos de la Commune. Nous étions dans l'obligation de nous exécuter, car il était indispensable de reloger au plutôt les sinistrés dans les chalets.

Enfin, nous sommes parvenus à pouvoir mettre ces chalets à la disposition des sinistrés dès le printemps 1968 ; c'était presque une prouesse.

La reconstruction définitive d'Arette



Cette reconstruction a demandé plusieurs années. Beaucoup de cas ont été longs et parfois difficiles à régler. Il était normal que chaque sinistré ait à répondre aux questions figurant sur l'imprimé adressé par la préfecture pour que l'on connaisse sa situation. On s'est aperçu d'abord que la grande majorité des familles d'Arette n'avaient pas réglé leur situation successorale, certaines même depuis deux ou trois générations, et se trouvaient en indivision. Le séisme a eu ceci de bon dans ce domaine qu'il a permis à de nombreuses familles de régler officiellement leur problème de succession.

Il y a eu ensuite deux autres problèmes délicats à résoudre, car dès qu'il s'agit d'intérêts privés et de distribution d'argent, chaque bénéficiaire vous dit parfois : pourquoi mon voisin a-t-il eu plus d'avantages que moi. Si on s'adresse à ce voisin, il répond : au contraire c'est moi qui ai été désavantagé que lui.

Ces problèmes étaient les aides que l'Etat et le Département pourraient apporter, la commune ayant assez de chats à fouetter pour sa part car elle était le plus gros sinistré, avec ses édifices en ruines et tous les réseaux à rétablir.

Et là, on s'est aperçu d'un fait bizarre. Rien n'était prévu à l'échelon national pour les sinistrés du séisme. Les textes ne prévoyaient que des aides aux sinistrés pour faits de guerre. Rien ne permettait officiellement à l'Etat de nous apporter une aide.

Nous devons dans cette situation un grand merci à notre député de l'époque Guy Ebrard, dont il aurait fallu reconnaître l'énorme mérite. Pour ma part, je l'avais vivement remercié. Le séisme a eu lieu le 13 août 1967. Guy Ebrard a réussi en un temps record à faire approuver à l'échelon national le principe d'une aide aux sinistrés d'Arette. Mais surtout, ce qui est un fait exceptionnel, il a réussi à faire prendre en quinze jours un décret ministériel dont l'intitulé est le suivant : Décret n°67-747 du premier septembre 1967 relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés aux biens privés dans le département des Basses-Pyrénées par le séisme des 13-14 août 1967.

Tout ceci est maintenant du passé. Dans l'ensemble la reconstruction d'Arette a été une réussite. Le village a été reconstruit sur place. Chacun s'est retrouvé chez soi. Le style du village typique béarnais a été respecté au maximum. Les maisons sont neuves, solides, dotées du confort moderne, alors que certaines seraient encore les masures d'avant 1967.

Je vous ai exposé dans ses grandes lignes sans entrer dans tous les domaines et dans tous les détails cette épreuve pénible telle que nous l'avons vécue. Nous ne souhaitons à aucune commune de subir une telle catastrophe ni à aucun Maire de se trouver en quelques secondes devant sa commune démolie à 80%, avec 800 sinistrés totaux.



Nous devons une fois de plus remercier et féliciter en premier lieu les Arettois pour le courage, la ténacité dont ils ont fait preuve et pour leur attachement au territoire. Nous devons remercier aussi ceux qui ont participé à l'énorme élan de solidarité qui nous a réconfortés et nous a redonné le moral. Nous remercions enfin ceux qui ont participé à nous aider financièrement ou aux travaux délicats d'après séisme. C'est le courage des uns et c'est la bonne volonté et l'altruisme des autres qui ont permis la résurrection d'Arette.